

LANGRES 1950-2000

EVOLUTION URBAINE

LANGRES

JOURNÉES DU
PATRIMOINE
18-19 SEPTEMBRE

99

MOIS DU
PATRIMOINE

écrit

18 SEPT. - 24 OCT.

Exposition organisée par
le Service patrimoine de la ville de Langres
et la Bibliothèque municipale Marcel-Arland,
en collaboration avec
le ministère de la Culture et de la Communication -
Direction du livre et de la lecture,
la Fédération française de coopération entre bibliothèques,
l'agence régionale de coopération Interbibly,
les Archives départementales de la Haute-Marne.

Manifestation programmée dans le cadre de l'opération
nationale (RE)Découvertes du Mois du patrimoine
écrit 1999.

Textes : Pierre Donard, David Covelli,
Service patrimoine de la ville de Langres,
Michèle Leedham-Vallat,
Bibliothèque municipale Marcel-Arland.

Conception graphique : Guibaud Publicité
Mise en page : Imprimerie du Petit-Cloître, Langres.

Cette exposition a reçu l'aide des partenaires suivants



LANGRES

Grâce au *Baby-boom*, Langres enraye dès la Libération un déclin démographique centenaire, mais tarde à bénéficier du développement économique attaché à la période des «*Trente glorieuses*». Il s'agit d'une période transitoire durant laquelle se manifeste déjà la nécessité d'étendre la ville hors de ses antiques limites.

Le dépeuplement avait conduit au délabrement du bâti ancien, désormais incapable d'accueillir tout surcroît de population. Les taudis abondent, notamment le quartier de Sous-Murs, très altéré par l'explosion de la poudrière des Franchises en 1943.

Afin d'atténuer le déséquilibre entre offre et demande de logements, la municipalité étudie dès 1955 l'implantation de zones pavillonnaires et de petits immeubles collectifs au sud de la ville. L'esplanade retranchée séparant cette dernière de la citadelle offre en effet les terrains non bâtis et la planéité nécessaires à de tels aménagements. Encore faut-il acquérir les terrains militaires et jardins qui l'occupent.

Certes, les intérêts économiques et la pression démographique n'ont pas encore un poids suffisant pour qu'aboutisse ce projet. Qu'importe : le débordement de l'espace urbain au-delà des remparts devient inéluctable et ne tardera guère.

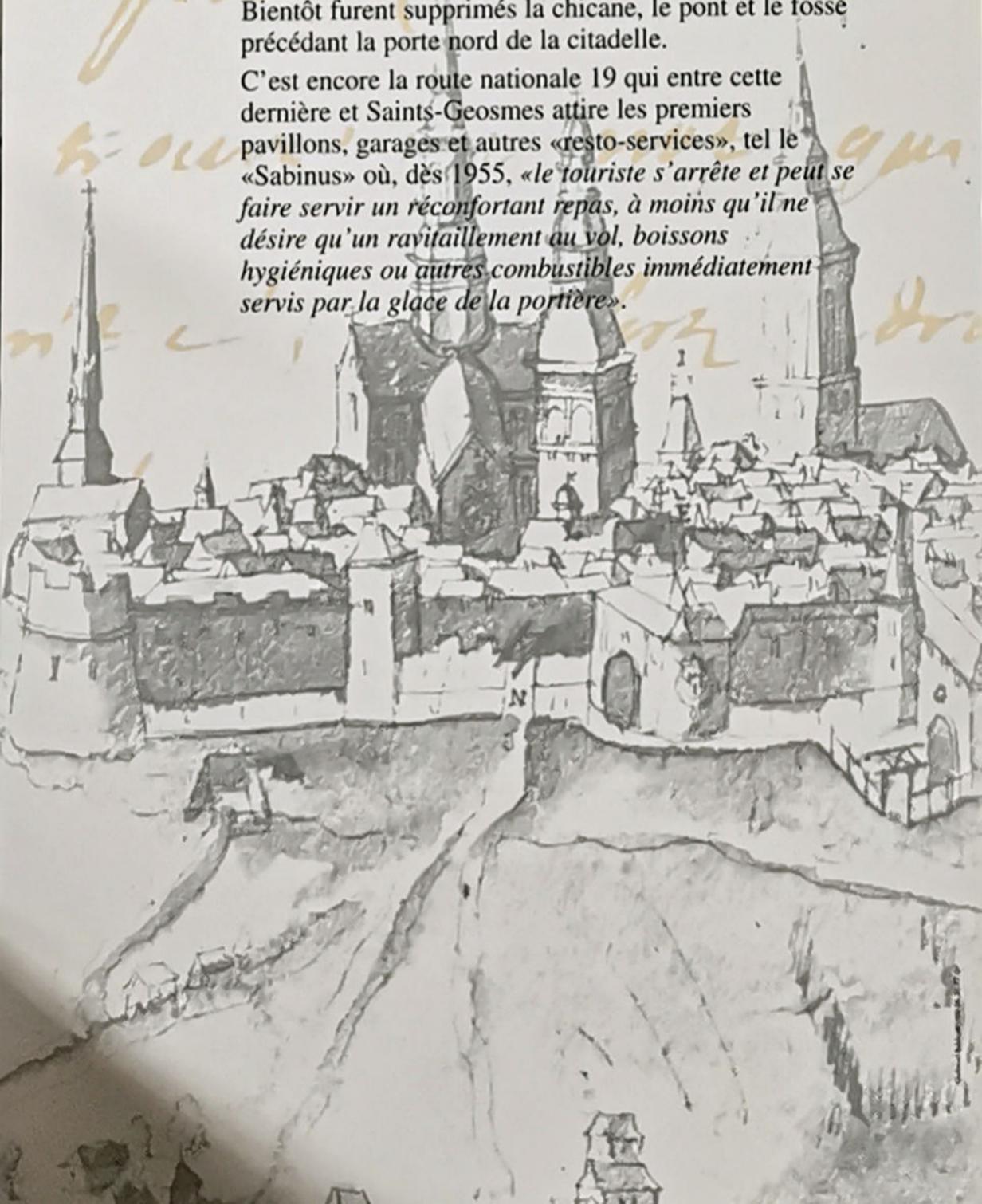
En cette période de crise du logement s'impose comme autre évidence celle de devoir construire vite et au moindre coût. Apparaissent ainsi les premiers immeubles H.L.M., d'abord au faubourg de Saint-Gilles (50 logements de la cité Champagne-et-Vosges, dès 1953), puis les 60 appartements de la cité Navarre (1954-1958).

Plus urgente encore fut la construction des nouvelles salles de classe qu'imposait le *Baby boom*. À la rentrée de 1956, tous les enfants n'avaient pu être scolarisés. La maternelle de l'Abbé-Cordier et le groupe Bel-Air sont édifiés lors des deux années suivantes, tandis que l'école Jean-Duvet investit le cloître de la cathédrale et que s'agrandit l'école de filles du Boulevard.

Dès la décennie 1950, le règne naissant de l'automobile a pour incidence une amélioration des principaux axes de circulation et l'amorce d'une urbanisation tentaculaire et périphérique, parfois spécifique aux usagers de la route.

Primordial fut en 1954 le report au pied des remparts de la route nationale 19, traversant jusqu'alors la ville entre la porte des Terreaux et celle des Moulins. Bientôt furent supprimés la chicane, le pont et le fossé précédant la porte nord de la citadelle.

C'est encore la route nationale 19 qui entre cette dernière et Saints-Geosmes attire les premiers pavillons, garages et autres «*resto-services*», tel le «*Sabinus*» où, dès 1955, «*le touriste s'arrête et peut se faire servir un réconfortant repas, à moins qu'il ne désire qu'un ravitaillement au vol, boissons hygiéniques ou autres combustibles immédiatement servis par la glace de la portière*».



1950-1957 L'ENTRE-DEUX-REVOLUTION URBAINES



Langres - La place Ziegler, vers 1950, studio Lesein. Bibliothèque Marcel-Arland.

Prise à l'occasion de l'aménagement du cinéma «Parisiana», cette vue confère à Langres l'image d'une cité endormie, recroquevillée sur son passé. Derrière sa porte, un commerçant tue le temps en observant celui qui fige ce dernier sur la pellicule



Langres - Le quartier de Sous-Murs. Photocarte, 1924. Bibliothèque Marcel-Arland.

Accroché à l'éperon, cet ancien quartier de tanneurs tombe alors en ruines et concentre une population des plus modestes. L'explosion de la poudrière des Franchises (1943) donnera le coup de grâce aux maisons à pans de bois, qu'il faudra bientôt abattre. En 1958, cette tabula rasa donnera naissance à une zone pavillonnaire.



Langres - La Crémaillère et le faubourg de Saint-Gilles. Carte postale, éditions La Cigogne, vers 1955. Coll. particulière.

C'est le printemps. Probablement de l'année 1954. Electrifiée depuis 20 ans à peine, la Crémaillère continue de fendre les pâturages et vergers qui laisseront peu à peu la place à des lotissements. C'est déjà le cas puisque les 50 logements H.L.M. de Saint-Gilles en construction viennent compléter les quatre «immeubles E.D.F.» établis depuis l'entre-deux-guerres. Comme ce quartier a semblé un moment être l'avenir de Langres, les bâtiments religieux ne sont pas en reste, avec la construction de l'église Saint-Gilles, dont on aperçoit les échafaudages en contrebas du H.L.M. le plus éloigné.



Langres - La citadelle. Carte postale colorisée, éditions Combiar, avant 1957. Coll. particulière.

Dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la citadelle a peu changé. La quasi-totalité des 79 hectares d'emprise restent inviolés. Même si les fortifications sont obsolètes -et non-entretenu- depuis longtemps, le glacis de verdure reste intact. Il protège le cœur du dispositif, cette «ville militaire» toute dévolue à l'ordonnancement et semblant contrebalancer la ville civile et religieuse.



Langres - La place des Etats-Unis en 1950, studio Lescin. Bibliothèque Marcel-Arland.

La route nationale 19 emprunte encore la porte des Moulins : la déviation au pied de la tour Navarre ne sera en service que fin 1955. On en profitera pour arracher les tilleuls bordant l'avenue Turenne, ensuite élargie et rectifiée aux abords de la citadelle. Seuls des panneaux de signalisation et des pompes à carburant indiquent que nous sommes au bord d'un axe majeur de circulation. Encore peu nombreux, les ateliers proposant leurs services aux automobilistes ont des noms on ne peut plus généralistes : «Langres-Garage», «Carrosserie langroise».

LA COURSE aux lotissements sur la route de Dijon

La ville, qui déjà s'étendait sur Saint-Gilles, lance aujourd'hui ses tentacules bien en dehors des fortifications à l'intérieur desquelles on la croyait définitivement prisonnière.

C'est d'abord la construction du groupe de logements sur le Champ de Foire, puis celle des maisons particulières de l'avenue Mermos. C'est aussi l'aménagement de la déviation sous la Tour Navarre (elle entre dans sa phase finale). Enfin, à Turenne, la modernisation des locaux de l'E.R.O.M.T. des Ombres Mobiles.

A ces grandes lignes de la reconstruction de Langres se rattachent directement les constructions à la « Belle Chapelle », route de Dijon. Ici, s'ouvre le grand livre de l'extension extérieure de la ville. A côté de l'immeuble moderne de M. Marchand, le resto-route « Le Sabinus », de M. Maccel Renaud, avec sa station « Mobilgas », a tiré allure. Puis l'on trouve l'atelier de M. Caput et les maisons neuves achevées. Cette portion de route, nous l'avons appréciée récemment, offrira, dans quelques années, une succession d'immeubles qui assureront la

jonction Saint-Geosmes-Langres et nous n'avons pas cela à la légère. Depuis quelques mois, en effet, les terrains situés de part et d'autre de ce parcours Langres - Saint-Geosmes sont lotis. Ce sont en partie des terres labourables et des pâturages appartenant à des propriétaires locaux. Situés en bordure de la route nationale, directement à la sortie de Langres qui groupe les arrivées de Paris, Nancy et Belfort, à proximité du centre touristique, ils sont convoités par nombre d'acquéreurs. De nouvelles stations-services, des garages jalonnent les 2 kilomètres précédant l'arrivée en ville auxquelles s'ajouteront les immeubles particuliers attirés par ce lieu sain et agréable. C'est une vraie course aux lotissements dont la conséquence est la montée en flèche des prix des terrains à bâtir.

A cette cadence, notre ville se modernisera et fera honneur à son renom de carrefour routier, tout en offrant aux touristes de plus en plus nombreux les avantages d'installations complètes à leur service.

P. L.

La Haute-Marne Libérée, 19 septembre 1955.

Bien qu'exagérée, l'expression de «course aux lotissements» rend cependant compte de l'impact grandissant que le trafic routier joue sur l'urbanisme à partir des années 1950. Entre la citadelle et Saint-Geosmes commence de se créer une zone de pavillons, de commerces et de garages. Trop composite et trop étirée, elle n'engendrera pas un véritable quartier. L'auteur qualifie ces abords de route nationale de «lieu sain et agréable», ce qui laisse imaginer un trafic routier encore bien faible !

Formule moderne, UN RESTO-SERVICE s'est installé à la sortie de Langres

De plus en plus, le voyageur est pressé, et l'automobiliste hésite souvent à s'arrêter à telle ou telle ville, en dehors des grands centres, car il lui faudra garer sa voiture, se mettre en quête d'un restaurant... Tout cela, perd un temps précieux ou considéré comme tel.

Mais une formule nouvelle est née : le Resto-Route ou le Resto-Service.

Le Resto-Service ? Voici que Langres en possède un.

Nous avons rendu visite à ses propriétaires, M. et Mme Marcel Renaud, à la sortie de la ville, sur la route de Dijon.

Dans une coquette construction où les derniers aménagements s'achevent, le touriste s'arrête, et peut sans retard se faire servir un réconfortant repas, à moins qu'il ne désire qu'un ravitaillement au vol, boissons hygiéniques

ou autres « combustibles », immédiatement servis par la glace de la portière.

Quant au ravitaillement de la voiture, rien de plus simple : la station-service Mobilgas et Mobil-Oil est là.

Est là ? Sera là plutôt, car elle n'existe encore qu'en projet. Un projet qui verra le jour sous peu, d'ailleurs, puisque pour Pâques, les touristes la trouveront toute prête, avec pare pour voitures.

Depuis lundi dernier, cependant, le restaurant fonctionne et déjà, M. et Mme Renaud ont été à l'ouvrage !

Nous les retrouverons bientôt, en pleine saison touristique, débordés de travail, mais toujours sympathiques et souriants.

C'est le rendez-vous qu'ils nous ont donné.

P. 4.253.



LE NOUVEAU RESTO-SERVICE à la sortie de Langres, sur la route de Dijon

La Haute-Marne Libérée, 5-6 mars 1955.

A sa construction, ce restaurant «routier» auquel s'ajoute rapidement une station-service était en bordure de la route nationale 19. Lors de la décennie suivante, la suppression de la

chicane de la demi-lune protégeant l'entrée sud de la citadelle éloignera la route d'une vingtaine de mètres.

LANGRES 1950-2000

LANGRES

En juin 1956 est annoncée la décentralisation à Langres des entreprises S.A.L.E.V. (Société d'Appareils de LEVage et de manutention) et S.I.C.E.M. (Société Industrielle de Construction Electrique et Mécanique), respectivement spécialisées dans la fabrication de chariots élévateurs et de générateurs électriques. Les 400 à 500 ouvriers prévus devaient, pensait-on, venir pour moitié de Boulogne-Billancourt, où étaient implantées ces usines contrôlées par la famille Berthon.

Cette «première» imposait de créer une zone industrielle et les logements nécessaires à la main d'œuvre. L'acquisition de l'espace requis se fit par cession de terrains militaires ou par expropriations. Entre septembre 1957 et l'été 1959, 400 logements H.L.M. furent ainsi édifiés à l'emplacement du stade militaire de Turenne et des jardins des Ouches. Conditionnant la rapidité du transfert industriel, leur construction requit l'emploi d'un procédé de préfabrication lourde, le système Camus. Furent ainsi édifiés deux immeubles de 120 appartements chacun et 160 autres logements à étage, groupés par modules de 4 ou 6. Deux écoles primaire et maternelle, la chapelle Notre-Dame de Nazareth et quelques commerces conféreront à ce quartier une rapide et relative autonomie.

Energiquement conduite, cette expérience de décentralisation va partiellement déterminer la venue des usines Plastic-Omnium et PRO.C.A.L. (PROduits en Caoutchouc, Amiante et Liège) dès 1962. Au total, plus de 1 000 emplois industriels furent créés à Langres avant 1970, qui passa de 8 300 à 11 800 habitants.

Sitôt construit, le quartier Ouches-Turenne était déjà saturé en constructions et seules ses marges purent apporter une réponse urgente à la création de logements requise par l'implantation de Plastic-Omnium et PRO.C.A.L. Furent ainsi édifiés en 1962-1963 les 94 logements de l'immeuble Vauban ainsi que trois collectifs de 30 appartements, à l'ouest des Ouches : Anémones, Bleuets et Cyclamens.

La municipalité devait à présent acquérir une nouvelle zone d'extension, limitée à l'est par la citadelle, à l'ouest par le versant de la Bonnelle, au sud par la limite Langres - Saints-Geosmes. Une fois obtenus de l'Armée les terrains nécessaires est adopté en 1964 un programme quinquennal de 600 logements. Débute alors le long des fossés de la citadelle une première tranche de 154 logements -Dahlias, Eglantines, Fougères-, suivie trois ans plus tard par la construction de 198 autres -Glaïeuls, Hortensias, Iris, Lilas, Jasmins.

Dès 1968, «Langres-le-Neuf» compte plus de 4 500 habitants, en majorité des ruraux que la mécanisation du travail agricole a poussés vers les usines. S'y ajoutent des Langrois ayant délaissé la ville fortifiée pour les nombreux logements restés inoccupés du fait de la réticence de nombreux ouvriers parisiens à suivre le transfert de la S.A.L.E.V. Sanitaires privatifs et de plain-pied, chauffage central, accès et stationnement aisés, lumière abondante... Face à ces nouveaux critères de confort, l'intra-muros déjà délabré par un siècle de dépeuplement ne pouvait éviter une nouvelle hémorragie.

LE GROUPE D'ÉTUDES lance un appel en faveur de la nouvelle usine

Le Groupe d'études pour l'aménagement de la région de Langres communique :

« La presse locale vient de publier certaines informations sur un projet d'implantation d'usine sur le territoire de la Ville de Langres, projet étudié depuis plusieurs mois par le groupe d'études dans la discrétion qu'imposait la nature de l'opération envisagée. Ces indiscretions ont amené le groupe d'études à se départir de cette réserve et à apporter les précisions suivantes :

Au début de cette année, M. Pisani, sénateur était saisi par une Société industrielle parisienne de son désir de décentraliser ses installations industrielles. L'association départementale pour la mise en valeur et l'aménagement de la Haute-Marne au sein de laquelle fonctionne le groupe local d'études et dont M. Pisani est président, était immédiatement saisie par lui de ce projet. A la suite d'études diverses, extrêmement délicates, ce projet prenait corps.

Le groupe local, alerté, s'efforçait alors d'en amener la réalisation dans notre région et plus spécialement à Langres, qui constituait un centre économique et social susceptible d'accueillir cette importante industrie d'appareillage mécanique et électrique. Il y réussit, grâce à l'action constante et réunie de M. Pisani, et M. Toussan, secrétaire général de l'association départementale, de M. le Préfet de la Haute-Marne et enfin de la Municipalité de Langres. Les contacts favorables furent pris avec les directeurs de cette société industrielle, qui ont donné leur accord pour un transfert aussi rapide que possible des installations industrielles sur la Ville de Langres.

Cette société emploiera de 400 à 500 ouvriers, cadres et spécialistes. Elle espère apporter avec elle la plupart du personnel hautement spécialiste et trouver dans la région de Langres et Chalindrey les ouvriers moins spécialisés. Il faudra construire sur la ville de Lan-

gres deux cents habitations pour le logement du personnel qui viendra de la région parisienne.

L'importance capitale pour la ville de Langres de cette réalisation n'échappera à personne : elle entraînera une révolution de l'économie langroise qui passera de la stagnation vers l'expansion qui ne devra plus s'arrêter. Elle apportera un accroissement considérable du pouvoir d'achat de la population ouvrière et ainsi une certaine prospérité au commerce de la ville. Enfin et surtout elle fournira du travail à tous ceux qui en cherchent ou vont en chercher très loin. Elle sera pour les jeunes un débouché permanent.

Mais cette réalisation ne pourra réussir que si l'ensemble de la population fait un effort pour faciliter cette implantation industrielle, qui comportera même pour certains des sacrifices. Il ne s'agit pas en effet de la simple création d'une usine mais du transfert d'une usine avec l'incorporation dans la population locale de personnes venant d'une autre région, celle de Paris, donc ayant une façon de vivre, des habitudes, des goûts et des réactions différentes des nôtres. Il faut qu'ils puissent s'assimiler et nous mêmes nous adapter à eux : seuls une large compréhension des contacts fréquents et personnels, une solidarité agissante des Langrois peuvent permettre la réussite de cette expérience encore sans précédent dans notre région.

Le groupe d'études pour l'aménagement de la région de Langres demande donc à tous ceux qui, directement ou indirectement, actuellement ou plus tard seront sollicités de nous accorder leurs concours, à tous ceux qui seront à même d'entrer en contact avec ces nouveaux Langrois, de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour nous aider et les aider.

En tous les cas nous sommes décidés à réussir quelles que soient les difficultés qui restent à surmonter.

Le Président.

La Haute-Marne Libérée, 15 juin 1956.

Ce communiqué vise à l'adhésion locale en faveur de la décentralisation de la S.A.L.E.V. et de la S.I.C.E.M., ainsi qu'à susciter la confiance dans le renouveau économique de Langres. Les autorités locales sont alors en pleins pourparlers avec les industriels. Aussi convient-il de rassurer ces derniers quant au bon accueil que les Langrois réserveront à leur personnel de Boulogne-Billancourt. Les expropriations que requièrent la construction de l'usine et de 400 logements - le double de ce

qu'avance cet article - sont certes évoquées, mais avec embarras : «cette réalisation (...) comportera même pour certains des sacrifices».



Langres - Panneau du chantier des «400 logements» Ouches-Turenne, 1957 ou 1958. Coll. particulière.

Le démarrage des usines S.A.L.E.V. et S.I.C.E.M. était fonction de l'avancement des 400 logements, ce qui imposait l'emploi d'un système de préfabrication. La solution se nommait Camus, ingénieur que la pénurie de logements née dans l'après-guerre avait convaincu d'industrialiser les moyens traditionnels de construction. Le procédé qu'il fit breveter en 1948 porta son nom et permit d'achever le gros œuvre en 20 mois.

La bataille des Ouches

On nous prie d'insérer :

Vision de guerre... où cela, sur le terrain des Ouches; les jardins familiaux sont sacrifiés en pleine culture pour y construire des sol-disant H.I.M. (genre champ de foire), alors que des terrains appartenant à la ville et impropres à la culture ne sont pas utilisés ?

Langrois, sans aucun parti pris, rendez-vous compte de l'incoscience de ceux qui vous gouvernent sur le plan municipal. Allez voir le champ de bataille des Ouches et vous serez fixés, il n'y manque que les trous d'obus.

N'aurait-on pas pu attendre encore un mois avant de commencer les travaux pour permettre la récolte des fruits et des principaux légumes. Tout cela est sacrifié et complètement perdu; c'est une honte pour les responsables de ces dégâts et un véritable désastre pour les propriétaires et locataires de ces jardins qui jusqu'à ce jour n'ont pas été indemnisés.

Chose plus grave, on leur fait des menaces et s'ils ne plient pas devant les ordres de ces messieurs, on leur promet des sanctions même très graves et très onéreuses.

Malgré tout cela, les jardiniers des Ouches ne sont pas décidés à se laisser faire et ils se défendent jusqu'au bout.

Les Jardiniers.

La Haute-Marne Libérée, 3 septembre 1957.

A l'inverse du précédent, ce communiqué vise à influencer le jugement des lecteurs contre l'implantation de la S.A.L.E.V. et ses conséquences. «Les Jardiniers» sont ceux qui assistent alors au terrassement de leurs lopins, prélude à la construction des 400 logements Ouches-Turenne. L'expropriation des jardins -une centaine n'était pas nouvelle dans son principe, puisque votée dès novembre 1955 par le Conseil municipal en vue d'y établir une zone pavillonnaire. Ces travaux ayant débuté le 12 août, les récoltes non arrivées à maturité furent estimées puis enfouies. L'équivalent de six ans de loyer sera versé aux ex-jardiniers en avril 1958.



Langres - Immeuble collectif des Ouches et école primaire en construction, 1958. Coll. particulière

Pesant de 1 à 7 tonnes, les panneaux en béton armé «Camus» étaient fabriqués à Montesson (Yvelines) par la S.E.R.P.E.C. Acheminés par voie d'eau jusqu'à Langres-Marne, ils

étaient ensuite conduits par camion sur le chantier, où une grue sur rails permettait leur assemblage. Maçons qualifiés et échafaudages étant inutiles, la main d'œuvre était aisée à recruter, le prix de revient peu élevé. A l'arrière-plan s'édifie l'école primaire des Ouches, dont les douze salles de classes furent achevées en octobre 1958, sept mois seulement après le début des travaux.

LA FUTURE CHAPELLE DES OUCHES

400 places, 20 millions légers
sera d'une conception fort originale

On sait qu'avec l'extension de Langres vers le Sud et l'importance de la population qu'elle doit lui donner, le problème s'est posé pour l'Évêché de la construction d'une chapelle et salle de catéchisme.

Le Conseil Municipal a décidé dans ce but la cession d'une parcelle aux Ouches, et c'est entre l'école maternelle et le pavillon du Colonel que s'édifiera la chapelle.

Quatre travées convergent vers le chœur

Les plans de la future chapelle ont été dressés par M. Roche, architecte de Paris, selon une conception fort originale.

Quatre travées disposées éventail et séparées intérieurement par des cloisons souterraines convergent vers le chœur.

L'ensemble de la construction est constitué par une ossature métallique avec remplissage en briques.

Seuls les murs abritant le chœur seront en pierre de taille et délimiteront l'ensemble.

La sacristie est prévue sous le chœur.

Les dimensions sont en largeur de 25 mètres et en profondeur de 23 mètres.

La surface couverte est de 8 ares.

La chapelle est conçue pour 400 places.

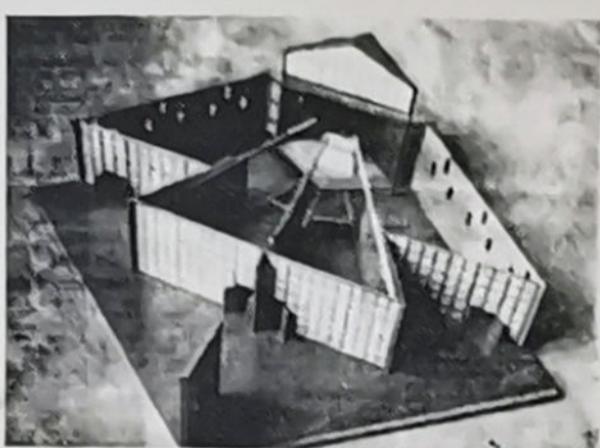
Nous que son orientation est Nord-Sud, le chœur occupant la pointe vers la Cité-elle.

20 millions légers

Le coût approximatif de la construction sera d'une vingtaine de millions.

C'est évidemment une somme considérable que des pénalités ont en partie seulement couvertes, d'autres étant souhaitées.

M. Ricard, membre à l'E.R.O. M.T., a construit avec beaucoup de talent une maquette de cette chapelle qui est actuellement exposée à l'église Saint-Martin.



Maquette d'architecture de la chapelle, on aperçoit les 4 travées convergentes vers le chœur

La Haute-Marne Libérée,
16 février 1960.

400 ouvriers prévus pour la S.A.L.E.V., 400 logements... et bientôt 400 places pour la chapelle Notre-Dame de Nazareth, dont la première pierre fut posée le 21 août 1960, jour de la saint Mammès, patron de la cathédrale. Le vocable choisi «évoquera en même temps la confiance des Langrois dans la Vierge et la prédominance des familles ouvrières dans le quartier» (La Haute-Marne Libérée, 23 août 1960). Conçu par P. Roche, cet édifice à ossature métallique et remplissage en briques se compose de quatre travées convergentes vers un chœur rectangulaire en pierre de taille.



Langres - Les blocs des Ouches.
Carte postale colorisée, éditions Combiar, 1961.
Coll. particulière.

Cette photographie aux couleurs artificielles fut prise peu après l'achèvement de la chapelle Notre-Dame de Nazareth, auréolée de gravats, et au moment où s'édifiait le «Coop» des Ouches, inauguré en décembre 1961. Les «Individuels» sont encore impersonnels et font penser à des «Légo» qu'on aurait posés sur le tapis d'un billard. Avec le temps, bon nombre de locataires feront de ce dernier le miroir fleuri de leurs goûts, acquérant ainsi l'illusion d'en être les propriétaires.

Le bâti anarchique séparant le «bloc» des Ouches de la route nationale sera démolie en 1987.



Langres - Quartier des Ouches et chapelle Notre-Dame de Nazareth.
Carte postale, éditions Combiar, 1963.
Coll. particulière.

Le centre commercial des Ouches est déjà partiellement construit : la boulangerie Lhote est ouverte depuis août 1962, tandis que M. Servonnet fait construire l'épicerie «Unico». Suivront la pharmacie Lainé et la charcuterie Cherrey.



Langres - Le quartier Turenne. Carte postale, éditions Combiar, 1961.
Coll. particulière.

Le plan d'aménagement adopté en 1954 avait réservé le lieu-dit «les Ouches» à une zone pavillonnaire, tandis qu'un complexe sportif devait remplacer le stade militaire de Turenne. L'implantation des usines S.A.L.E.V. et S.I.C.E.M. donna la priorité à la construction de logements et l'immeuble Turenne s'édifia à la place de l'ancien stade. De cette époque subsistent toujours le «Café du Stade» et le «Café des Sports».

LES TRAVAUX de la première tranche de 154 logements sont actuellement menés

Aux abords ouest de la Citadelle, la première tranche d'un vaste programme de construction de 800 logements se réalise, et déjà les murs de l'un des trois blocs de cette première tranche de 154 logements montent.

Ce bloc sera à 7 niveaux et comportera 22 logements.

Avec le bon temps, le chantier de l'entreprise Laporte, de Joinville, est en pleine activité. Il est dirigé par M. Thierry, chef d'agence, aide-conducteur de travaux.

La construction des trois blocs sera, par la suite, suivie d'une autre tranche de 180 logements, trois immeubles carrés de 3 à 10

étages pour 128 locataires, avec bloc commercial.

Un autre immeuble est prévu, et le long de la route de la gare, un garage pour réparations et ravitaillement en essence.

Des garages souterrains seront aménagés en utilisant le fossé de la citadelle.

On sait, d'autre part, que, de l'autre côté du chemin menant de l'avenue du Capitaine-Baudouin au terrain de foot-ball et qui sera aménagé en voie principale de la cité doit s'élever le groupe scolaire « Bonnelle » de 22 classes.

Tous les plans de cette zone qui va constituer une importante extension de la ville, sont dus à M. Roche, architecte.

La Haute-Marne Libérée, 25 juin 1964.

La « conquête de l'ouest » de la citadelle débuta par la construction de trois immeubles en bordure des fossés de celle-ci.

Des Anémones aux Zinnias, chaque immeuble reçut le nom d'une plante. Ce qui évita au Conseil municipal de palabrer sur les considérations politiques qu'aurait occasionné le choix de noms de personnages.



Langres - Pose de canalisations en ville nouvelle, 21 avril 1965, studio Lesein. Bibliothèque Marcel-Arland.

A l'arrière-plan, le gros œuvre des « Dahlias » est achevé, tandis qu'on éventre la rocaïlle afin de viabiliser la zone d'extension. La vue de ce sol incultivable fait sourire lorsqu'on pense que des noms de plantes ont été choisis pour chacun des immeubles !



Langres - Les entrepôts Rocoplan, 1965, studio Lesein. Bibliothèque Marcel-Arland.

Pris en direction de la vallée de la Bonnelle, ce cliché montre au premier plan le garage « Rocoplan Automobiles », partiellement aménagé

dans un stand de tir durant l'entre-deux guerres. Le propriétaire refusa de vendre ce terrain à la Ville, qui désirait étendre la nouvelle cité jusqu'à la limite de l'allée de Blanchefontaine, ici derrière les bâtiments. Une mesure d'expropriation en permit finalement la destruction, suivie en 1969 par la construction des « Mimosas » et « Myosotis ».

Au cœur de la zone sud en extension...



UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA NOUVELLE CITE

« Quand le bâtiment va... tout va ». C'est bien connu. C'est, en effet — vue d'ensemble — la première impression que l'on éprouve, en quittant la vieille ville pour pénétrer au cœur même de la zone sud, en extension, où, de H.L.M. en H.L.M., la construction va bon train.

Les entreprises chargées du travail sont en activité et, peu à peu, étape après étape, une autre cité neuve se crée, comme prévu dans les plans.

Agrémentés de noms de fleurs, les bâtiments nouveaux accueilleront ainsi, de jour en jour, de nombreux foyers qui bénéficieront de logements neufs et agréments des dernières techniques dans l'art de la construction.

Toutefois une ligne de H.L.M., aux teintes diverses, vient en aide à la population croissante. D'autres sont encore en cours d'achèvement, ainsi que le futur groupe scolaire qui sera aménagé d'une vaste cour. Des masula, encore à l'état d'ébauche, délimitent, par leur bordure, les futures circonscriptions qui composeront la Cité neuve. Certes, on y circule déjà depuis un certain temps, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

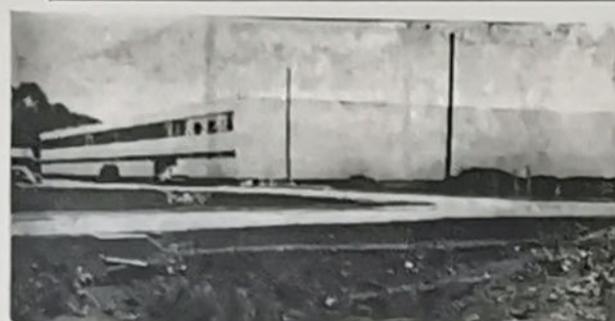
Tout irait effectivement pour le mieux si, selon les appréciations des locataires des H.L.M., des déficiences regrettables ne venaient compromettre le bien-être des habitants. C'est ce que déclarent nettement, à l'unanimité, les locataires des H.L.M. Et tous espèrent vivement que, lors de la réception... ces objections notaires seront prises en considération. C'est un souhait mais aussi une impérieuse nécessité, tant pour le séjour des locataires que pour l'avenir des constructions.

La Haute-Marne Libérée, 5 août 1966.

A cette date, le développement de ce qu'on dénomme alors « Langres-le-Neuf » en est à sa seconde phase. Celle-ci consiste dans la création de 198 logements répartis en cinq immeubles. Pris depuis le rond-point sud de l'avenue du Général-de-Gaulle, le premier cliché comporte à gauche les « Iris », à droite les « Glaïeuls ». L'étalement des trois tours permettra bientôt de rompre l'uniformité de la ville nouvelle, dont elles proclameront au loin l'avènement, face aux hauts clochers de la vieille ville.

À côté de la Plasticomnium Une usine sœur, plus importante fabriquera des joints de caoutchouc, amiante et liège

La Haute-Marne Libérée,
17 juillet 1963.



Vue provisoire de la Plasticomnium

Le zone industrielle de Langres est en passe de devenir une vaste plate-forme bordamment de travail avec trois principaux joyeux : le SALEV déjà solidement implantée, la Plasticomnium dont l'installation définitive est en cours et la société PROCAL dont les bâtiments vont s'élever sur le même type que ceux de la société Plasticomnium. Ces trois usines, vues des remparts, formeront à coup sûr un ensemble d'une richesse incomparable.

150 ouvriers en automne

La société Plasticomnium emploie actuellement 80 personnes. Son directeur général, M. Jean Poullin, prévoit 150 employés dès l'automne prochain. L'installation de l'usine s'est réalisée en plusieurs étapes. Le premier coup de pioche a été donné le 30 août 1962, l'atelier provisoire et de formation de la main-d'œuvre a ouvert ses portes le 6 octobre et le premier montage a été réalisé le 14 avril 1963.

L'installation définitive est en cours, mais l'entrepreneur des machines et des installations de laboratoire plus.

Le bâtiment proprement dit qui représente un bloc d'importance avec de vastes bureaux annexes, un quai de débarquement et d'expédition doté d'un pont de six tonnes, unique dans la région, un immense hall où les machines se succèdent et diverses autres installations ultra-modernes.

La Plasticomnium fabrique des moules en matière plastique à différents usages, depuis les pièces d'un moteur de bord de voiture, en passant par celles des véhicules et des installations de laboratoire plus.

Un premier stade pour la société PROCAL

Une usine sœur est en voie d'installation à côté de la Plasticomnium. Certaines installations seront même achevées, comme la route, la chaufferie, etc. Le directeur général, M. Burelle, dirige le groupe Industriel et M. Schmitt, la société PROCAL. Celle-ci est en fait le premier stade, avec l'aménagement d'un atelier provisoire qui servira de main-d'œuvre et dans l'attente de M. Chassat.

La future usine Procal sera plus importante encore que la Plasticomnium puisqu'elle couvrira 11 000 m².

En même temps, on est en cours avec l'aménagement de la chaufferie tandis que de puissants engins travaillent le terrain.

La société Procal fabriquera des moules en caoutchouc et des joints amiantés et liège. Une grande partie de la main-d'œuvre sera fournie par la Ville, ce qui permettra de nombreux débouchés.

En août 1963, l'usine Procal est en voie de mise au point de la Plasticomnium et l'ensemble sera en service. L'ensemble bâtiment, agencé et confortable pour les services, complètera admirablement la zone industrielle.

abandonner son site de Levallois. Langres se vit choisie aux dépens de Bar-sur-Aube, un temps pressentie ; sa municipalité prit effectivement en charge chacun des problèmes pouvant interdire le transfert. Ainsi créa-t-elle depuis le lac de la Liez le circuit hydraulique nécessaire au refroidissement des presses. P. Burelle implanta une seconde entreprise, PRO.C.A.L., regroupant trois unités d'Argenteuil et de Lyon. La production de joints en caoutchouc, amiante et liège débuta en 1965.



Langres - Vue aérienne. Quartier Turenne. Carte postale, éditions Combiar, 1964. Coll. particulière.

Parmi les conditions émises par Plastic-Omnium figurait la mise à disposition des logements nécessaires au personnel. Furent ainsi créés les 94 appartements de l'immeuble Vauban et 60 autres sur les franges du quartier des Ouches -Anémones et Bleuets-. Au premier plan s'édifie depuis 1962 le lotissement du Parc-à-Fourrage. Là encore en vertu des engagements contractés par la Ville, quatre lots furent attribués à Plastic-Omnium pour y loger des cadres. Le Conseil municipal ne pourra obtenir les terrains militaires qui, entre l'immeuble Vauban et les fossés nord de la citadelle, auraient permis une extension du quartier Turenne. La construction d'une caserne de gendarmerie y était en effet déjà envisagée.



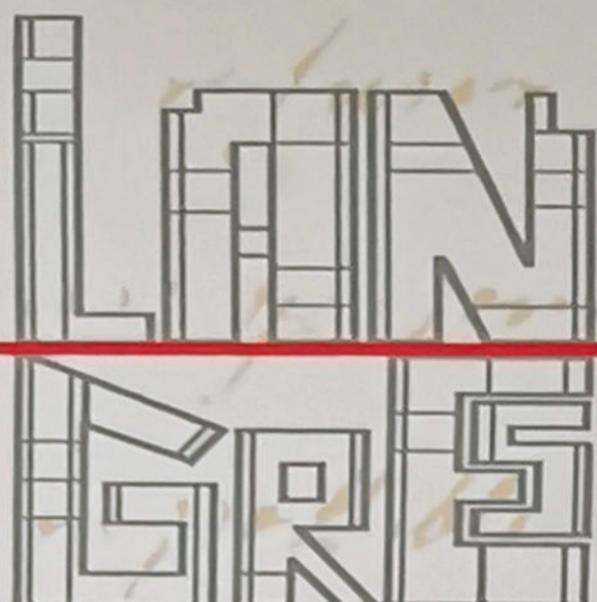
Langres - L'avenue de Blanchefontaine, (1963 ou 1964). Coll. particulière.

Difficile de croire qu'en quelques années, près de 800 logements vont s'édifier le long et au-delà de cette route pareille à une impasse. A droite se devine le chemin conduisant au faubourg de Buzon et à la gare de Langres-Bonnelle. A gauche apparaît l'entrepôt des Ponts et Chaussées, emplacement qu'occuperont les Camélias dès 1976. Plus loin se remarque un des bastions de la citadelle.



Langres - Vue aérienne, Quartier des Ouches. Carte postale, éditions Combiar, 1964. Coll. particulière.

Au premier plan se retrouve l'entrepôt déjà évoqué, suivi des Cyclamens, Bleuets et Anémones. Comprimés par l'allée de Blanchefontaine et les larges fossés entourant la citadelle, ces trois immeubles eurent nécessairement la même orientation et ne purent donc être disposés autour d'une place. La construction des Cyclamens était motivée par l'arrivée de 15 familles rapatriées de Martinique. Seules trois d'entre elles viendront. A gauche de l'arrière-plan, le lotissement de la Poterne est prêt à sortir de terre. La vue sur la Bonnelle et la proximité de Blanchefontaine vont en faire un quartier privilégié, dont quelques lots seront attribués aux cadres de Plastic-Omnium et PRO.C.A.L.



Une décennie avait suffi pour que naisse un quartier dont le dynamisme, les composantes sociales et les volumes architecturaux l'opposaient radicalement au vieux Langres. De faubourg, la zone d'extension sud s'était transformée en cité.

Cette croissance brutale ne tarda pas à révéler des séquelles, faisant naître une réflexion tant sur le caractère de «cité-dortoir» de la ville nouvelle que sur la lente agonie de la ville fortifiée.

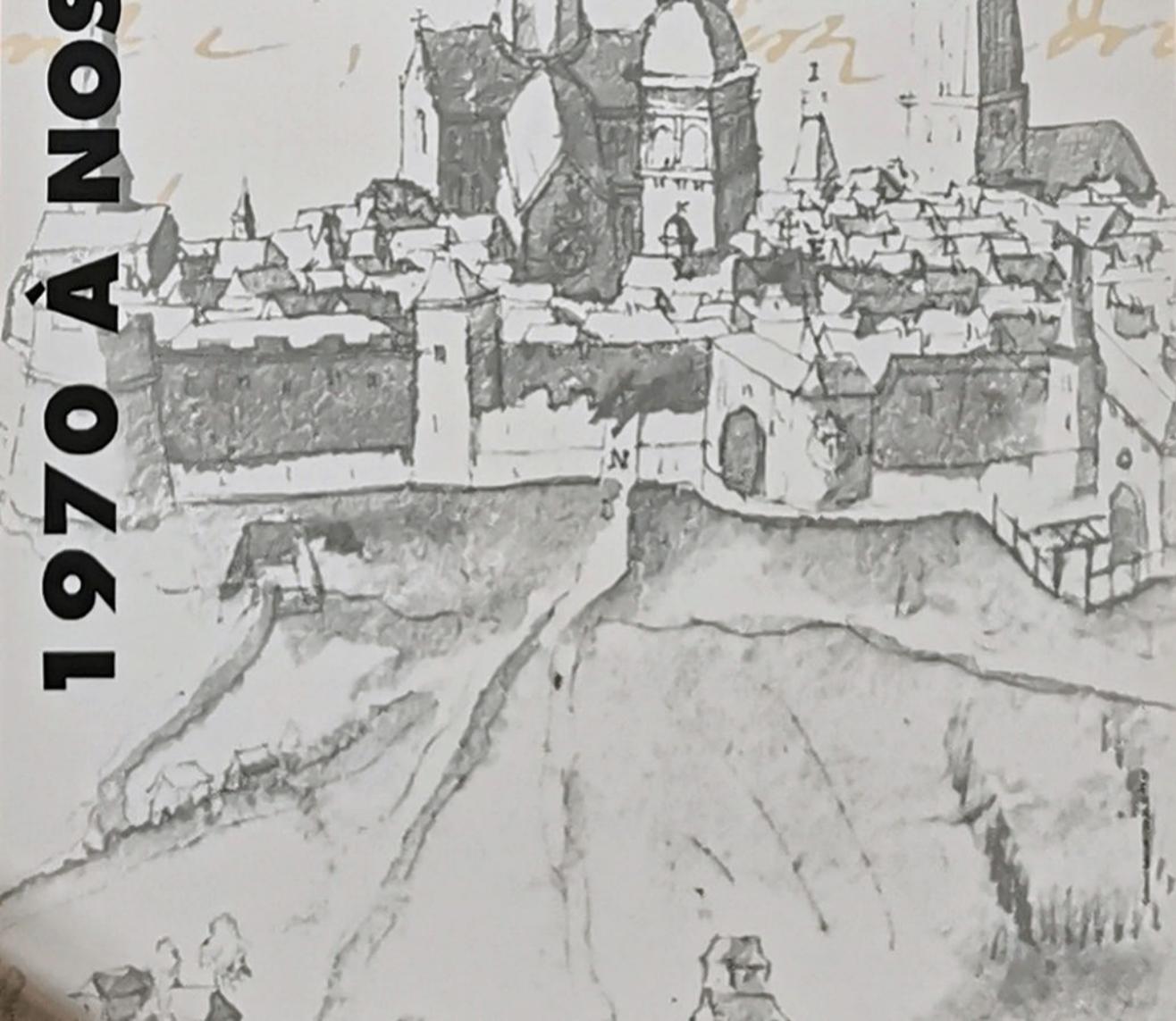
De plus, la dynamique de croissance va être mise à mal par le recensement de 1975, révélant une population inférieure à 12 000 habitants, au lieu des 13 000 escomptés. C'en est désormais fini des estimations démographiques prévoyant 22 000 Langrois en l'an 2000.

Décidée dès 1973, l'extension des «quartiers neufs» ne sera pas remise en cause pour autant. Ce nouvel élan vers le sud ne concernera toutefois pas les 5 000 habitants initialement prévus, pour lesquels 32 hectares furent être acquis cette même année auprès de la commune de Saints-Geosmes. Ce quartier, la Trincassaye, témoignera de la contestation née à propos de l'uniformité et du manque de convivialité des grands ensembles. Aménagé à partir de 1981 et partagé entre petits immeubles et pavillons, il s'agira d'une démarche d'urbaniste, et non plus seulement de bâtisseur.

La «marche vers le sud» ne s'arrêta pas là, marquée jusqu'à nos jours par la réalisation d'équipements sportifs (piscine, complexe sportif, stades), scolaires (maternelle, lycée), commerciaux (Zone d'Aménagement Concerté du Grand-Sud) et hôteliers. Fortement consommatrices d'espace, ces créations ont rendu moins sensible la limite entre Langres et Saints-Geosmes.

Conjointement ont été conçus des équipements qui, absents à la création de la ville nouvelle, ne permettaient pas d'y vivre, mais seulement d'y habiter. Espaces verts, éclairage public et cabines téléphoniques n'apparurent dans la zone d'extension ouest qu'à partir de 1975, peu après le centre commercial de la Citadelle.

Période de transition, le début des années 70 marqua également la volonté de juguler le dépérissement de la ville ancienne, dont le classement en secteur sauvegardé fut instruit dès 1970. Le centre ancien devait tout à la fois témoigner de son temps et vivre avec son temps, ce qui nécessitait... de rattraper le temps ! Rénovations immobilières, amélioration des accès automobiles et mise en valeur touristique vont constituer les enjeux d'une revitalisation nécessitant par ailleurs de conforter la cité ancienne dans sa vocation de centre-ville. Afin de freiner le déport du centre de gravité urbain vers le sud, des zones pavillonnaires et commerciales ont été créées au nord de la ville : zones artisanales et commerciales de la Tuilerie et des Franchises, lotissements des Roises et du Pré-Vert.





Langres - Centre commercial de la Citadelle en cours de construction, avril 1974. Archives du Journal de la Haute-Marne.

Pendant dix ans, les habitants du quartier de la Citadelle se contentèrent d'un centre commercial

« provisoire », établi entre les Eglantines et les Fougères. Faute des crédits nécessaires, la construction d'une galerie marchande fut maintes fois reportée. Le résultat offrira peu de rapports avec le projet initial de son concepteur, P. Roche, qui voulait faire de l'espace des trois tours le centre vital de Langres-le-Neuf, et pas seulement son centre commercial. Celui-ci était prévu pour encadrer l'avenue sur ses deux côtés... De ce projet subsiste la « passerelle » qui devait permettre d'aller d'une galerie à l'autre.

LA TRINCASSAYE : 5 000 HABITANTS EN 1980

Une cité nouvelle entre Langres et Sts-Geosmes

La construction de 1 200 logements à la Trincassaye est, ainsi que nous l'indiquions dans « La Haute-Marne Dimanche », décidée.

Les études préliminaires confiées à la société d'équipement des deux Marnes, sont pratiquement terminées, et les dossiers se trouvent entre les mains du préfet de la Haute-Marne avant leur transmission au préfet de région.

Lors de la réunion qui s'est tenue vendredi après-midi, à l'hôtel de Ville, en présence de M. Jean Ferré, député-maire et des représentants de diverses administrations concernées, la maquette, réalisée par les promoteurs, de cet ensemble trincassayen a été minutieusement étudiée.

1 200 logements, en collectifs et en maisons individuelles, trouveront leur place sur ce plateau qui sera la Trincassaye, et en y adjoindra une zone commerciale dotée de tous les commerces traditionnels, ainsi que d'installations sportives adéquates, pour les 5 000 habitants qui y résideront.

Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme avait fixé, l'an dernier, ses études. Il faut que pour l'horizon 1980, il y ait à Langres et ses environs immédiats, les villes nécessaires pour absorber le potentiel de Main-d'œuvre.

Seulement, si 1 200 logements à la Trincassaye, c'est bien, que ne devient la vieille ville ? Va-t-elle devenir un désert ou seules les rues Chérac, cardinal Morlet et Gambetta continueront un semblant d'activités ? Nous savons que M. Lahalle, architecte du secteur sauvegardé de Langres, a été chargé d'établir un « plan quinquennal de sauvegarde et de mise en valeur » de la cité langroise.

La vieille ville deviendra-t-elle un désert ? A cet effet il a été demandé, sur inventaire du patrimoine à sauve-

garder dans l'enceinte et aux abords du vieux Langres. Et son premier travail, comme il s'a bien épanché dans son rapport préliminaire, sera de déterminer la classification dans trois catégories, et maison par maison, des bâtiments à conserver et à restaurer, à donner à des fins de salubrité ou de mise en valeur, pouvant être maintenues, restaurées ou aménagées.

Ainsi, l'œuvre de sauvegarde, surtout, ne sera pour intervenir vis-à-vis de retrouver authentiquement, harmonieusement, un caractère d'une physionomie d'ensemble qui ne plus ou moins tributaire de tel ou tel aspect de détail.

Rendre visible la maison Renaissance
A cet égard il est bon de préciser, tout d'abord, que cette étude a été engagée à l'initiative de l'Etat, qui, au début de Langres, a exécuté un secteur touffu, végétal, peu salubre, et qui, de surcroît, se situe, essentiellement au niveau de la rue principale comme boulevard entre le grand axe de la rue principale et son parallèle secondaire et la grande intervention « devra comprendre l'axe de liaison entre la place Jeanne Mance et la rue Lambert Pavet, et, à cette occasion,

rendre visible, de la voie publique, par un aménagement approprié, le véritable joyau qui est la façade sur cour de la maison Renaissance » par trop condamnée actuellement. Pour être mise en valeur les maisons Renaissance des 3, rue Jean Rousseau et 13, rue Saint-Denis.

Toutefois, M. Lahalle estime que, « sauf certains aménagements de voirie, s'en tenant au minimum nécessaire au renouveau, le plan de la rue ne serait amélioré selon leurs tracés actuels, et les constructions nouvelles ou de remplacement qui seraient à édifier en bordure des voies et des places, devront en être gérées, s'implantant à l'alignement actuel ».

Tout ceci nous éloigne, de la Trincassaye, et de ses futurs 1 200 logements. Et si l'on en croit la SDAU avec l'autoroute A 26 qui devrait passer non loin de Saint-Denis-la-Neuve, des installations prévues, elles, être tentées de venir s'implanter sur le plateau et redonner une vie nouvelle à la cité, avec l'effet de nouvelles couches de population.

Pour cela, comme disent les Anglais, attendons donc, pour voir... Alain ABOU.

La Haute-Marne Libérée, 10 décembre 1974.

Dès 1973, la saturation de la zone d'extension délimitée dix ans auparavant décide les édiles langrois à acquérir 32 hectares auprès de la commune de Saints-Geosmes. Désormais, Langres conduit sa révolution urbaine non plus au-delà de ses seuls remparts, mais à l'extérieur de son territoire. Après 15 ans d'une expansion continue, la confiance en l'avenir est alors de rigueur. D'autant que la création d'une autoroute ne manquera pas, pense-t-on, d'apporter de nouvelles richesses à la ville.

Une grande surface aux Franchises

- Objectif atteint pour la municipalité
- Inquiétude pour les commerçants

Après l'examen, au cours de ses dernières années, et le rejet de plusieurs projets d'implantation d'une grande surface à Langres, le Conseil municipal de la commune de Langres, le 20 décembre 1974, a décidé de créer un centre commercial de 2 300 mètres carrés de surface de vente — 1 700 pour une supermarché et 600 pour une galerie marchande réservée à des commerces indépendants — sur un terrain situé aux Franchises près du pont de la Crémillère, au bordure du chemin des Bœufs.

Une soixantaine d'emplois nouveaux
Celle décision a été accueillie avec enthousiasme par la municipalité langroise et surtout par ses habitants. Elle leur offre en effet une grande surface commerciale qui leur permettra de bénéficier de tous les avantages que procure un tel équipement. Les commerçants qui ont voulu se joindre à leur initiative ont pu constater, par exemple, que la possibilité d'acquiescer par leur vote sur le marché de l'achat, une association d'emplois nouveaux a permis au maire de solliciter que l'aménagement de la zone soit effectué en 1975, dans une zone d'extension qui peut en outre accueillir jusqu'à 40 000 visiteurs par jour. Le terrain est actuellement de 10 pour cent vers Dijon, communication qui a été obtenue, grâce à l'effort accompli au sein de la municipalité langroise.

Une fois l'objectif atteint, il ne faut pas oublier que la commune de Langres, dans son rôle de chef de file, a obtenu de la Région, le 10 décembre 1974, une subvention de 10 millions de francs pour la réalisation de ce projet. Cette somme sera versée à la commune de Langres, à la condition que celle-ci assure la réalisation de ce projet.

Les commerçants indépendants ont bien évidemment soutenu cette initiative, mais ils ont aussi exprimé leur inquiétude à l'égard de la municipalité langroise. Ils craignent que la création de ce centre commercial ne leur fasse perdre leur clientèle. Ils ont donc demandé à la municipalité de leur offrir des facilités de crédit et de leur offrir des facilités de crédit.

La Haute-Marne Libérée, 24 septembre 1977.

Vers 1970 se fit jour l'intention de créer au nord de la ville un pôle de développement pouvant freiner le déport du centre de gravité urbain vers le sud. C'est notamment dans cet esprit que fut décidée en 1979 la création de la première grande surface langroise. Envisagée afin de remédier à l'évasion des consommateurs vers Dijon et Chaumont, l'implantation aux Franchises fut déterminée par la volonté de rééquilibrage évoquée, et aussi par l'hypothèse selon laquelle l'échangeur routier Nord allait augmenter le flux de circulation vers ou depuis Vesoul et la nationale 19.

LANGRES

Le demi-siècle d'urbanisme abordé ici serait incomplètement retracé s'il se limitait aux seules réalisations effectives.

Ni plus ni moins qu'en d'autres lieux, mais à l'aune particulière des six siècles d'enfermement qu'elle venait de connaître, Langres a suscité des projets qui à présent prêtent parfois à l'étonnement, mais sont sublimés par le «vouloir-vivre commun» qui les motive.

A chacun d'imaginer les conséquences qu'aurait eu leur réalisation...

A chacun désormais de rêver le Langres de demain, à partir de ce qui semble constituer les enjeux de cette fin de siècle : la valorisation accrue des atouts patrimoniaux, la structuration d'un espace de cohésion urbaine entre villes «ancienne» et «nouvelle» et enfin l'aménagement durant le prochain siècle du futur cœur d'agglomération Langres - Saints-Geosmes : la citadelle.



Une piste d'initiation au ski à Langres même

Les sports de la neige ont toujours séduit les jeunes.

Aujourd'hui les ménages et les vieux maudissent les moindres raménés à la maison et s'étalant bientôt en flaques sales, les enfants se réjouissent lorsqu'apparaissent les flocons serrés voltigeant silencieusement et couvrant la nature d'une couche blanche qui peu à peu s'épaissit.

Pour eux, seules comptent les bonnes parties qui leur sont alors promises.

Et les luges sont sorties et glissent sur les pentes...

Mais ce ne sont là que jeux d'enfants.

Il en est une autre, un vrai sport, celui-là, qui passionne une multitude, le ski.

Les trains de neige emportent vers la montagne la foule des fervents des sports d'hiver.

Les sorties du Ski-Club font bien des heureux.

Celles qu'organise le service de la Jeunesse et des Sports connaissent un beau succès.

Tant que les muscles demeurent solides, couples d'un certain âge, garçons et filles pleins de jeunesse, tous s'adonnent avec enthousiasme au sport grisant du ski.

Mais, avant de se lancer dans de vertigineuses descentes agrémentées de savantes figures, il faut bien un début, une initiation.

Combien d'adeptes ne viendraient-ils pas grossir les rangs des chevronnés, si, sur place ou

tout près, leur étaient offertes les possibilités de cette initiation.

Langres, à cet égard, ne possède-t-il pas certains champs d'action valables.

Précisément, un projet est actuellement caressé.

Certes, il demeure encore à l'état embryonnaire mais il est vraisemblable, devant tout l'intérêt qu'il présente, qu'il sortira un jour — pourquoi pas plus tôt qu'on ne le pense ?

La municipalité s'y intéresse, et, déjà, dans le but de prévoir dans le plan d'aménagement une zone d'initiation au ski, M. le maire Jean Pavre a participé à une reconnaissance des terrains possibles.

Une seule zone conviendrait, celle du Champ Marceux, au pied des remparts dominant la route de Chalindrey.

Un axe convenablement choisi offrirait une piste de plusieurs centaines de mètres.

Pour la remontée, un simple fil de neige avec treuil suffirait. La dépense ne serait pas considérable.

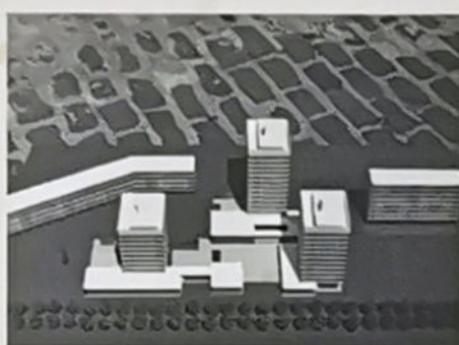
Pourtant, il faudrait aussi assurer la permanence de la neige indisponible pendant toute la saison du ski, ce qui nécessiterait un canon à neige nécessité sur laquelle se greffe celle de l'eau.

Mais ce ne sont pas là, sans doute, des problèmes insolubles.

L'intérêt d'un tel projet, soulignons-le encore, est indéniable.

Sa réalisation enchanterait une foule d'amateurs et d'adeptes, et contribuerait certainement à un regain d'activité dans la cité langonnaise.

La Haute-Marne Libérée,
22 janvier 1965.



Langres - Maquette de l'espace des trois tours de la Citadelle, architecte P. Roche. Coll. particulière.

LANGRES ville touristique



Oui, bonne et antique « Langres », si devrais attirer le touriste bien plus que tu ne le fais. Malheureusement on n'exploite pas assez son patrimoine, à la fois si riche et si exceptionnel. Ne l'appelle-t-on pas, à juste titre - la Caracassonne de l'Est ? Et M.P. (celui qui l'aime tant, mais ne parle pas de l'Est, qui est avant tout, un manque d'idées !)

Pour être manqué-on d'argent on peut bien faire avec un peu d'argent ! mais tout de même ce serait à dépasser de tout, si au pays de Diderot, qui est avant tout, un manque d'idées !

Langres, réveille-toi et réveille-toi ! Et suggère quelques-uns de nos « penseurs » à nos « grands-mères de-tourisme » qui se font un plaisir de les explorer, nous n'en doutons pas, ne serait-ce que pour se remettre un peu en grâce.

Pour notre part voyez, à la fin de ce texte, proposez aux méditations au coin de l'antique cheminée, quelques-unes de nos suggestions.

Que ton tour de ville est agréable sur ton magnifique chemin de ronde, qui permet de contempler le ciel et votre paysage des alentours. Mais pour admirer notre antique muraille, et le bien connaître, ainsi que ses tours, jette un nombre de 40, mais réduites à 7, et fait le longer au dehors, à son

prof. Pour cela il faut établir un chemin de ronde à l'extérieur de la ville, nouveau et charmant sentier pédestre qui enchantera (à son plaisir) un tour, ce qui est d'ailleurs facile), les Langrois, et les touristes qui n'auront jamais rien vu de si pur et de si merveilleux.

À quelques « mètres » non rémains de la ville, dressons de beaux panneaux où l'on pourra lire en lettres gothiques, par exemple : « Langres, la Romaine et ses mosaïques », « Langres la médiévale et ses remparts », « Langres la philologique et son Diderot », « Langres, l'apocryphe et sa cathédrale ». Malheureusement on ne pourra plus mettre « Langres la verte et son Blanchefontaine », mais à qui le fault ?

Le touriste arrivé « entre murs », il faut l'intéresser et le guider. Tout d'abord « mystérieusement » la ville. C'est-à-dire, dans une réunion pour le secteur savoyard, on a suggéré de remettre en honneur les « émissaires » « parlantes ». D'accord, mais accrochons de nouveau celles qui pendaient encore il y a peu de temps, en particulier la superbe chapelle laïque de forme de l'ancienne chapelle de la Vierge et la magnifique œuvre de ferronnerie que l'on pouvait admirer au coin de l'Écluse de la Poêle, représentant un « coiffeur par quatre forts chevaux ». Et pourquoi ne pas lancer un concours de dessin dans les écoles, comme l'on fait

en bon pays sancerrois pour les étiquettes des bouteilles de si délicieux nectar des coteaux ligériens ?

Et pourquoi ne pas inscrire le nom des vieilles maisons (ou une image parlante, ou les deux pour plus de compréhension) ? Ainsi, le maison de la Louche, des Quatre vents, de la Cloche, de l'homme d'Armes, du Chapeau Rouge, de l'Écluse de Saint-Louis, du Cheval Bayard ou de la Coupe d'Or, etc...

Nous sommes disposés pour cet inventaire, à faire nous ayant légué ses nombreuses notes.

Quitter le touriste qui, bien sûr ! Vous nous direz qu'un bon filon a été réalisé ces dernières années ; mais quel vague (cathédrale, musée, etc...) ?

Il faut établir des circuits avec plaques numérotées et de différentes couleurs. Il serait trop long de nous étendre, mais nous avons déjà une belle esquisse sur le papier. Ces circuits seraient indiqués aux différentes entrées sur un plan de petite taille pourraient être distribués par le S.T. ; Encore une idée ? Faisons disparaître la laide venue qui s'étire au flanc de la Grenouille depuis que l'on a coupé, sans raison, les magnifiques arbres plus que centenaires. Comment ? Installons un petit arboretum, comme à Bourbonne (que nous félicitons au passage pour sa « politique de la main verte »). Bien sûr nous en profiterons peu ; mais nos enfants et petits-enfants seront contents de notre travail... et la nymphé qui a déshérité ces lieux, sans nul doute, réintégrera ses parents.

Et mettons, et déshérite, il faut débarrasser les murs des

remparts et des tours, des mauvaises herbes, voire des arbustes qui les enlaidissent et les empêchent à la nuit. Avant-vous vu l'entrée Est (ancienne Poterne) ? Une Nonneur ! avec, derrière la caserne des Pompiers, ses carcasses de voitures, ses colonnes de la délinquance (on devait pourtant les remonter il y a quelques lustres), son église d'ordures, sur le terrain son magnifique hangar de foin tout à fait dans le style des remparts, ses débris ayant comblé le fossé, ses triches, dont l'une a envahi l'ancien cimetière des Allemands, et l'autre sert de parking aux services de l'Équipement. Le tour Navarre est vraiment mis en relief ! Et débarrassons aussi les alentours de la Fontaine aux fées enfouie au milieu d'une brousse, étant visiblement qu'indéchiffrable. Ce travail accompli, dressons un panneau signalant cette fontaine si langonnaise. Et proposons pour moquer au autres villes et agglomérations qui entourent notre ville (St-Jean, St-Nicolas, etc.)

Et, etc... mais arrêtons-nous là. À votre tour, ami lecteur langrois. Montrez que vous aimez votre « Civitas Antiqua Lingorum », que vous en êtes fier (à juste titre) et que vous voulez que les touristes l'apprécient à sa juste valeur et rapportent conquies avec l'idée d'y revenir.

L. RENAULT

La Haute-Marne Libérée,
2 mars 1977.

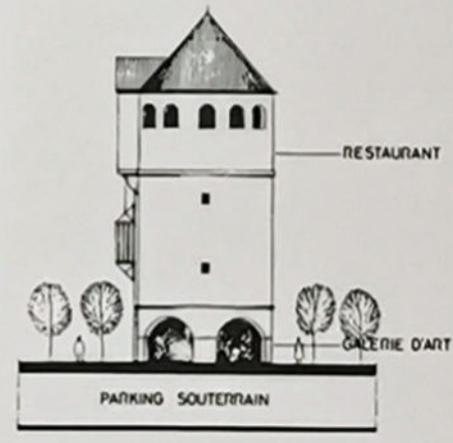
Suggérés par la Jeune Chambre Economique Pourquoi pas un parking souterrain et un restaurant panoramique ?

Les membres du comité de la Jeune Chambre Economique ont tenu récemment à l'hôtel de l'Europe, une réunion sous la présidence de M. Rissat Geot.

Avec l'annonce de la prochaine mise en chantier du futur musée régional, ils proposent aux pouvoirs publics l'aménagement d'un parking souterrain place du Centenaire, et la construction d'un restaurant panoramique au-dessus du réservoir du château-d'eau.

L'argument majeur retenu, par la Jeune Chambre Economique, qui « voit l'installation du Musée régional comme une attraction nouvelle sur notre plateau » : « le choix de son site est discutable, mais attirera des touristes dans le centre ville. D'autre part - les Langrois, aujourd'hui, ont un problème de stationnement qui ne fera qu'empirer avec l'apport des visiteurs du musée. En effet, actuellement, comme on peut le constater, nombreuses sont les voitures qui stationnent sur le trottoir, faute de place. Donc en utilisant les fondations du musée, si le site archéologique le permet, la création d'un parking souterrain résoudrait ; en partie le problème du stationnement à l'intérieur de la ville.

D'ailleurs, les membres du comité de la Jeune Chambre Economique font remarquer que « les touristes, qui viendront visiter le musée, n'ont pas garer



leurs véhicules place Bel-Air...»

Le second point soulevé, au cours de cette soirée, concerne la création d'un restaurant panoramique au-dessus du réservoir du château d'eau, qui est le point culminant du plateau.

« Cet édifice en béton ne peut être mis de côté car il fait partie du site ont-ils déclaré. Nous suggérons une sorte de reproduction

extérieure de la Tour de Navarre. Chapeautée par un restaurant spécialisé dans la cuisine régionale. Et puis, un peu de verdure pourrait égayer cette place touristique ce qui serait bien accueilli dans une ville qui ne compte que quelques mètres carrés d'espaces verts...»

La parole est donc aux pouvoirs publics.

La Haute-Marne Libérée,
31 mai 1985.